



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mars 2011

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2011

31 janvier-9 février 2011

Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009 d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Agir ensemble pour les droits de l'homme	2
2. Association européenne des cheminots	3
3. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme	4
4. Association pour la promotion de l'emploi et du logement	6
5. Centre de recherches et de promotion pour la sauvegarde des sites et monuments historiques en Afrique	7
6. Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement	9
7. Comité catholique contre la faim et pour le développement	11
8. Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement de l'Afrique	12
9. Génération recherche action et formation pour l'environnement	14



1. Agir ensemble pour les droits de l'homme

Spécial, 1998

I. Introduction

Agir ensemble pour les droits de l'homme est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale engagée dans la défense et la promotion des droits fondamentaux. Elle soutient des projets dans une trentaine de pays du Sud et de l'Est, essentiellement en Afrique et Amérique Latine mais également en Europe centrale et orientale, Proche-Orient et Asie.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Le mandat de l'organisation consiste à promouvoir les droits et libertés inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres textes fondateurs tels que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la Convention américaine relative aux droits de l'homme et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Agir ensemble pour les droits de l'homme favorise l'essor et le développement d'associations ou de groupes d'action locaux, qui agissent pour la défense et la promotion des droits civils et politiques. L'organisation procure à ces associations locales un soutien financier, matériel ou technique.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Des modifications de dispositions statutaires relatives à des modalités d'organisation interne, notamment : composition du conseil d'administration, modalités d'adhésion des membres, délai de convocation des assemblées générales et disponibilité du fonds de réserve social.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

La vocation première d'Agir ensemble pour les droits de l'homme est de soutenir les actions de promotion et défense des droits de l'homme menées par des associations locales dans les pays du Sud ou de l'Est. L'organisation diffuse régulièrement des informations relatives aux actions et résolutions des Nations Unies auprès de ses associations partenaires de terrain. Entre 2006 et 2009, plusieurs articles concernant les activités des Nations Unies sont parus dans le bulletin mensuel d'information de l'organisation. Agir ensemble pour les droits de l'homme a le sentiment de collaborer, à son modeste niveau, au travail de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en s'efforçant de servir de relais entre l'institution internationale et des associations locales.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Sur la période 2006-2009, Agir ensemble pour les droits de l'homme a systématiquement mandaté des représentants qui ont suivi l'intégralité des sessions du Conseil des droits de l'homme. L'organisation favorise la participation de représentants de ses associations partenaires de terrain aux sessions du Conseil des droits de l'homme. L'organisation a, par ailleurs, adressé plusieurs déclarations écrites au Conseil des droits de l'homme et procédé à plusieurs déclarations orales.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

Agir ensemble pour les droits de l'homme se focalise sur une participation régulière aux travaux du Conseil des droits de l'homme. L'organisation collabore avec certains des bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle a, à diverses reprises, coopéré avec des rapporteurs spéciaux des Nations Unies et a saisi en 2008 le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires concernant le cas de disparition d'un parlementaire au Rwanda. De plus, l'organisation fait partie d'un réseau international d'organisations non gouvernementales diffusant des alertes urgentes relatives à des cas de violations individuelles des droits de l'homme.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation n'a pas développé d'initiatives particulières en relation avec les objectifs du Millénaire pour le développement mais a accordé une particulière importance à la réalisation de l'objectif 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) dans les partenariats qu'elle a établis avec des associations locales dont elle soutient les projets. Elle a notamment soutenu matériellement et financièrement un projet de lutte contre la traite des femmes d'Europe centrale et orientale soumises à l'exploitation sexuelle, un projet de lutte contre les mutilations génitales des fillettes au Mali et un projet de promotion des droits des femmes dalits (« intouchables ») en Inde.

2. Association européenne des cheminots

Spécial, 2002

I. Introduction

L'Association compte, avec les familles qui accompagnent les membres adhérents, une population d'environ 10 000 personnes qui sont dispersées dans 15 pays de l'Union européenne.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association est représentée aussi auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, où elle décline les orientations des Nations Unies dans quatre domaines importants : la lutte contre la pauvreté; la promotion de la femme dans le monde; le dialogue interculturel entre les civilisations et la lutte pour un développement durable.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'Association participe aux conférences sur la condition féminine et à de nombreuses réunions et suit particulièrement les problèmes posés par les transports intermodaux en Europe. Elle participe aussi aux réunions annuelles du Conseil économique et social organisées à Paris dans les locaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'Association organise des réunions statutaires et des séminaires à l'initiative des sections nationales. Elle a participé, avec d'autres ONG, à une campagne pour la défense des droits des populations tsiganes dans le monde et particulièrement en Europe, sous le haut patronage du Conseil, ainsi qu'au comité de soutien au dialogue Nord-Sud, en vue de créer des liens d'estime et d'entraide avec les pays méditerranéens non européens, particulièrement ceux du Maghreb et du Proche-Orient, y compris l'édification de projets de rapprochement avec les pays d'Afrique du Nord. L'Association a commencé en 2008 à prendre des contacts avec des représentants des chemins de fer de la Fédération de Russie, liens qui méritent d'être approfondis.

Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

La délégation permanente de l'Association au Conseil de l'Europe, en approfondissant le dialogue Nord-Sud entre l'Europe et l'Afrique, participe aussi à l'effort collégial pour l'établissement d'une paix plus sûre dans le monde. Elle formule de nombreuses initiatives reprises par les rapporteurs. La délégation au Conseil de l'Europe participe intensivement à toutes les consultations et tables rondes sur les thématiques du développement durable.

3. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme

Spécial, 2002

I. Introduction

L'Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme a participé au projet commun, monté avec plusieurs associations regroupées sous l'association faîtière le Collectif des organisations de promotion des femmes au Cameroun qui s'est déroulé en 2006, 2007 et 2008 dans les principales villes et les

10 régions du Cameroun, sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce projet a pour but le renforcement des capacités des réseaux des femmes.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association poursuit de nombreux objectifs d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'insertion socioprofessionnelle. Les buts sont d'éduquer, sensibiliser et former les jeunes et les femmes à la protection de l'environnement, à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida, aux méfaits de la drogue, de l'alcoolisme, de la délinquance et de la prostitution pour une pleine participation au processus de développement durable.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Par rapport aux activités de l'ONU, l'Association a célébré la Journée internationale de la femme par des séminaires, des activités sportives, des défilés et des sensibilisations sur des thèmes de santé. L'Association a, par des activités diverses, célébré les différentes journées internationales relatives aux femmes et aux jeunes. Notre organisation, à travers le Collectif, a organisé ou participé à plusieurs séminaires dans les quatre axes suivants : droit (formation et sensibilisation aux droits fondamentaux des femmes); gestion, épargne et crédit; santé et développement communautaire; et technologies de l'information et de la communication.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des difficultés financières empêchent l'Association d'assister régulièrement aux réunions. Cependant, elle a participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme, en 2006, 2007 et 2008 à New York, ainsi qu'aux sessions de la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, telles que la cinquante-neuvième conférence, sur le thème des partenariats pour la sécurité humaine et le développement durable.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a organisé, lors de la Journée de la femme rurale, en 2009 à Yaoundé, une formation sur la transformation de la banane plantain en farine et une mini foire-exposition et vente de produits. Parmi ses autres activités, elle a établi un groupe de consultation sur la dynamique des réseaux d'associations féminines à travers des stratégies de renforcement des réseaux pour une contribution plus efficace à la réduction de la pauvreté, et a aussi organisé un séminaire sur le thème des techniques de conservation des récoltes et préparation de compost; une conférence bénéfique aux associations pour la formation de la femme dans la réalisation des microprojets pour aider les femmes à mieux lutter contre la pauvreté.

L'Association participe à de nombreux séminaires, conférences et réunions en vue d'améliorer la santé maternelle, la lutte contre les mutilations génitales, la prise en charge des maladies chroniques de l'enfant et autres.

4. Association pour la promotion de l'emploi et du logement

Spécial, 1998

I. Introduction

L'Association pour la promotion de l'emploi et du logement est une ONG créée en 1972 par un groupe de volontaires tunisiens pour intervenir dans les zones rurales défavorisées des régions forestières et montagneuses du nord-ouest tunisien.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association a pour objectifs la contribution au développement rural intégré (droits de l'homme socioéconomiques) et la participation aux efforts nationaux, régionaux et internationaux de développement durable. L'Association est à la fois une ONG de terrain et de formation et œuvre selon une stratégie à quatre composantes, à savoir : actions de terrain et formation et éducation, information et communication, réalisation de projets de développement et organisation des groupements de base rurale intégrée et durable.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'Association a participé dans des séminaires et ateliers d'information et de formation autour de thèmes fédérateurs tels que le développement durable, la femme, les droits socioéconomiques et les droits politico-démocratiques, en coopération avec les bureaux de Tunis du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Centre d'information des Nations Unies, du Fonds pour l'environnement mondial, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et avec la coopération technique d'autres pays.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

- Séminaire sur les citoyens, la société civile et les réformes du secteur public dans la région arabe, à Beyrouth, en 2006
- Rencontres, contacts et échanges d'expériences avec des ONG partenaires, au Maroc et en Mauritanie, en 2006
- Session de formation sur les problèmes d'emploi des jeunes, à Turin (Italie), en 2006

- Séminaire sur la coopération à Naples (Italie), en 2006
- Cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, à New York
- Formation sur les politiques et les bonnes pratiques de la formation professionnelle, à Turin, en 2008
- Atelier sur la stratégie de promotion et pérennité des télécentres, à Mannheim (Allemagne), en 2008
- Séminaire sur la sensibilisation de la société européenne sur les relations Nord-Sud, à Madrid, en 2009

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

L'Association est membre du Comité national de pilotage du Fond pour l'environnement mondial. Nous avons participé à plus de 15 réunions, au cours desquelles nous avons pris des décisions d'après l'étude des dossiers financiers de plus de 39 projets. En association avec le Département de l'information, nous avons collaboré avec le Centre d'information des Nations Unies à Tunis, en organisant des visites d'information sur le terrain à des ONG tunisiennes, des séances de sensibilisation de l'opinion publique sur les questions onusiennes, tenues au siège du Centre à Tunis et/ou à notre centre d'initiation, de formation, de documentation, d'études et de recherche, situé à Tabarka, dans le nord-ouest de la Tunisie. Des séances de formation financées et avec l'appui logistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se déroulent également au Centre d'initiation. En tant que membre de la Société planétaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Association a eu comme mission de diffuser la culture de l'UNESCO auprès des bénéficiaires de ses projets.

5. Centre de recherches et de promotion pour la sauvegarde des sites et monuments historiques en Afrique

Général, 1998

I. Introduction

Le Centre de recherches et de promotion pour la sauvegarde des sites et monuments historiques en Afrique est une ONG de dimension internationale. Son organigramme compte trois sièges, à savoir Sénégal (Dakar), Afrique du Sud (Le Cap) et États-Unis d'Amérique (New York), huit bureaux sous-régionaux sur le continent africain et cinq représentations continentales.

Buts et objectifs de l'organisation

Le Centre a une expérience de plus de 20 ans de participation, de coordination et d'action dans les politiques africaines de sauvegarde du patrimoine culturel mobile et immobile, ainsi que du patrimoine immatériel, par l'assistance aux États membres à la mise en place des structures administratives de protection et de conservation du patrimoine. L'assistance aussi est apportée dans la conception et la réalisation de projets de sauvegarde des sites et monuments historiques à travers les cinq continents.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

En 2009, le Centre a participé aux réunions suivantes :

- Quarante-septième session de la Commission du développement social;
- Cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme;
- Quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Centre a participé à la rencontre des ONG à Doha, en 2008.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

Le Centre entretient des relations officielles de travail et de coopération avec l'UNESCO, le PNUD et la FAO dans le cadre d'un projet de biodiversité initié dans la zone nord du Sénégal (le Ferlo), sur une aire de 50 000 hectares.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Nos représentants et volontaires sont actifs aux niveaux national et régional, participant aux réunions et séminaires et organisant des ateliers de formation aux métiers de conservation des sites et monuments historiques et de la mise en place des objectifs du Millénaire pour le développement.

D. Information supplémentaire

Le Centre a participé à la célébration de la Journée internationale des populations autochtones en 2009. De même, le 5 octobre de chaque année, le Centre participe à et célèbre la Journée mondiale de l'habitat.

6. Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement

Spécial, 1998

I. Introduction

Le Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement regroupe principalement des femmes intéressées par l'éducation et la formation relatives à l'environnement pour le développement durable. Il coordonne le réseau francophone pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement de l'Afrique de l'Ouest. Le Collectif est membre de plusieurs cadres et réseaux nationaux et internationaux.

Buts et objectifs de l'organisation

- Procéder à une identification claire des priorités de l'Afrique en matière d'environnement
- Créer les conditions d'une participation effective des populations africaines et des enfants en particulier à l'élévation de l'indice du développement humain
- Préparer les jeunes du continent à la solidarité active et à la bataille pour un monde plus juste et plus équitable
- Mobiliser les Africains en général et les enseignantes en particulier, en vue de la promotion de l'éducation relative à l'environnement
- Donner aux élèves et aux populations en général les connaissances et compétences nécessaires à l'identification et à la résolution des problèmes de l'environnement

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Les contributions de notre organisation concernent surtout :

- La préparation des rapports nationaux que le Sénégal présente aux différentes conférences des Nations Unies;
- Les forums en ligne sur le genre, la réforme du système des Nations Unies, les mutilations génitales féminines en Afrique de l'Ouest et la gestion de l'eau;
- L'implication dans les programmes de célébration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- Contributions à la vulgarisation de la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » initiée le 25 février 2008 par le Secrétaire général des Nations Unies.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

- Participation aux cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme
- Participation à la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, à Genève, en 2009, sur le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée
- Participation à Banjul, en 2009, à la huitième Conférence régionale africaine sur les femmes, préparant l'examen après 15 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing+15)
- Participation à la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague, en 2009.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

- Célébration de la Journée mondiale de l'environnement à Dakar
- Célébration de l'Année internationale des déserts et de la désertification en 2006, par la publication d'une brochure de poèmes et dessins d'enfants et l'organisation d'un forum à Dakar sur le thème « Gestion des ordures, facteur de lutte contre la désertification »
- Organisation de la journée de sensibilisation dans les collèges de Dakar sur le changement climatique et la protection de nos côtes
- Célébration de la Journée mondiale de l'habitat en octobre 2007

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Renforcement des capacités des femmes dans les cellules de base, en inculquant des stratégies de lutte contre la pauvreté par une bonne gestion de leurs milieux naturels. Mise en œuvre d'un programme de prévention des abus envers les enfants. Participation aux activités des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, dans l'esprit de la campagne du Secrétaire général des Nations Unies pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Organisation d'activités orientées pour assurer un environnement durable : un concours scolaire sur différentes thématiques relatives à l'environnement pour le développement durable et des brochures pédagogiques et de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement.

7. Comité catholique contre la faim et pour le développement

Spécial, 1998

I. Introduction

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement reconnaît que la lutte contre la faim passe par le développement des populations. Il met les ressources matérielles et culturelles au service des besoins fondamentaux de l'humanité. Il travaille sur la base du partenariat avec des sociétés civiles dans 70 pays sur tous les continents.

A. Objectifs de l'organisation

Le Comité a pour objectif de lutter contre la pauvreté et contre la faim et de renforcer les acteurs pour le changement social des sociétés dans les pays en développement. Pour atteindre ses objectifs, le Comité s'appuie sur trois leviers : a) les programmes internationaux; b) l'éducation au développement; et c) le plaidoyer portant la cause de ses partenaires auprès des instances politiques françaises, européennes et internationales.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement a pris le nom de CCFD-Terre solidaire et a élargi ses membres au-delà de ses 25 mouvements et services.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Comité soutient des associations de réfugiés et de déplacés en Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie et Kosovo ainsi qu'en Tchétchénie (Fédération de Russie). Le Comité est fortement engagé auprès d'associations Roms en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie, Roumanie et Serbie mais aussi en France. Le Comité a soutenu le projet d'Afrique Verte (partenaire du Comité de longue date) au Burkina Faso, au Mali et au Niger et assure le financement du développement et de la commercialisation des céréales locales. Le Comité aide des ONG au Brésil et en Indonésie à acquérir la capacité de fonder techniquement et financièrement leurs propositions.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Comité a fait du lobbying pour la résolution qui ouvrait le processus vers un traité international sur le commerce des armes et a participé à la douzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Accra en

2008 pour porter des propositions afin que les échanges commerciaux soient de véritables outils au service du développement, de la protection des marchés régionaux et d'aide à des politiques agricoles cohérentes. Il a participé au sommet de la FAO à Rome en 2008 pour défendre ses propositions pour faire face à la crise alimentaire, y compris un partenariat mondial pour la sécurité alimentaire, et s'est rendu aussi à la réunion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO en 2008. Le Comité a coorganisé avec Amnesty International et Oxfam International un événement parallèle sur la circulation des armes et le conflit en République démocratique du Congo. À la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Conférence d'examen de Doha) en 2008, le Comité a poussé des propositions sur la régulation de l'évasion fiscale. À la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Doha en 2009, le Comité a été signataire des documents de position de la société civile.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Réduire l'extrême pauvreté et la faim. En partenariat avec le Mouvement pour une alliance paysanne au Togo, le Comité a travaillé sur la création de deux filières vivrières. Un fort impact social et économique est attendu de ce projet.

Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. Le Comité soutient l'organisation Creative Handicrafts en Inde, qui travaille pour améliorer les conditions de vie des femmes des bidonvilles.

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En coopération avec Indeso Mujer à Rosario, Argentine, le comité soutient des projets pour la reconnaissance des droits des femmes, la prévention des violences et l'amélioration des conditions de vie.

8. Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement de l'Afrique

Spécial, 2006

I. Introduction

La mission principale du Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement de l'Afrique est la capitalisation des actions en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations en difficulté, par le biais de la promotion du développement local.

Buts et objectifs de l'organisation

Son but consiste à sensibiliser et informer les jeunes, les femmes, les artisans et les collectivités locales pour une prise de conscience collective du développement en milieu urbain et rural par le biais des initiatives individuelles et collectives en

vue d'éradiquer la faim et la pauvreté. Il offre un appui et conseil à la jeunesse traumatisée par la conjoncture économique, une expertise technique et si possible une assistance financière à ceux qui ont la volonté de s'autopromouvoir en mettant en place leurs propres projets. Il suscite la participation populaire au développement et établit des liens de collaboration, de partenariat ou d'affiliation entre des individus ou des groupes cibles pour atteindre les objectifs de l'association.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Consortium organise des équipes de promoteurs de développement en milieu rural par le biais de sessions de formation et le renforcement des capacités des femmes paysannes, des associations et des collectivités locales en matière de lutte contre la pauvreté, en créant des conditions favorables pour l'accès de ces groupes vulnérables, notamment des jeunes, aux opportunités créées par la globalisation, y compris la connexion des villages à des moyens de technologie de l'information et des communications.

A. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

Le Consortium travaille avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'association a contribué régulièrement à plusieurs actions susceptibles de promouvoir les objectifs du Millénaire en Afrique centrale (Gabon, République centrafricaine, Tchad), notamment en aidant les bénéficiaires (filles, garçons, femmes) à savoir lire et écrire en français et/ou dans quelques langues locales, projet qui a atteint 20 000 personnes par le biais d'aménagement des centres d'alphabétisation mobiles; en soutenant un projet enseignant aux membres des organisations paysannes, dans 10 villages, à pouvoir faire des calculs, gérer leurs revenus, vérifier et contrôler les dépenses dans le cadre de leurs activités génératrices de revenus et de la gestion de leur budget familial; et en travaillant pour la réduction du taux d'analphabétisme des populations en Afrique centrale. L'association œuvre aussi pour réduire les maladies hydriques par l'amélioration de l'accès aux ressources en eau pour les populations rurales, par la formation de comités de gestion de point d'eau et l'établissement de systèmes d'eau potable. Depuis 2008, l'association a mis en place un groupe thématique dénommé « Groupe éducation, formation et emploi » au sein de la coordination générale.

C. Information supplémentaire

Notre organisation n'a pas eu l'occasion de participer aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires, nous avons concentré nos activités sur le développement local et surtout les campagnes de sensibilisation sociale.

9. Génération recherche action et formation pour l'environnement

Spécial, 2006

I. Introduction

L'association Génération recherche action et formation pour l'environnement, fondée en 1995 et dont le siège est à Rolle, en Suisse, participe à la réalisation d'initiatives en faveur des populations du Sud (en particulier du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire et du Sénégal).

A. Buts et objectifs de l'organisation

L'association met en place des mécanismes appropriés pour favoriser et pérenniser la création de petites et moyennes entreprises dans divers secteurs de l'économie informelle (commerce, culture, élevage et artisanat notamment) tant en milieu rural qu'urbain. Pour réaliser les buts qu'elle s'est assignés, l'association a fait le choix de recourir au microcrédit principalement, ainsi qu'à des dons, par exemple l'équipement de villages retranchés des voies de communication en filtres à eau.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Au Sénégal, les 125 000 dollars qui étaient déjà investis en 2006 ont été doublés durant la période 2006-2009. Au Burkina Faso, le montant de nos investissements a atteint 75 000 dollars fin 2009. En Côte d'Ivoire, en raison des troubles politiques, les montants investis en 2006, de 32 500 dollars, ont été augmentés par l'injection de 10 000 dollars supplémentaires. L'impact de ces investissements s'est fait sentir le plus dans le développement rural, surtout dans la réhabilitation des ressources naturelles. En effet, grâce à cet appui financier, et du fait également de l'amélioration de la pluviométrie observée dès 2009 au Burkina Faso et au Sénégal, beaucoup de terres abandonnées en raison de la salinité ont pu être cultivées, accroissant ce faisant la production céréalière et fourragère.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Participation à la session annuelle du Conseil, à Genève, en 2007; à la Journée mondiale du refus de la misère, à Berne, en 2008; aux huitième et dixième sessions du Conseil des droits de l'homme, à Genève.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

Hormis les relations régulières que l'association entretient avec le bureau de liaison avec les ONG auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, des rencontres sont organisées au niveau local, dans chacun des pays d'action, avec des représentants du système des Nations Unies, et notamment du PNUD, du fait de son implication dans la gestion du programme de financement de l'association.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

À la clôture de l'exercice 2009, 2 195 microcrédits étaient en cours au Sénégal, 267 au Burkina Faso et 111 en Côte d'Ivoire (à noter qu'avant 2006, 5 508 microcrédits avaient d'ores et déjà été accordés et soldés). Réhabilitation de terres salées (3 200 hectares au Sénégal et 1 400 hectares au Burkina Faso). Achat, acheminement et mise en place d'équipements de potabilisation de l'eau dans la vallée du fleuve Sénégal, touchant une population d'environ 8 000 personnes, menacée par des maladies d'origine hydrique. Un projet pour favoriser, par le biais du microfinancement, l'accès à l'économie pour les populations non éligibles au crédit bancaire, ce afin de leur permettre de mener des activités génératrices de revenus, d'emplois et de formation.